

IMMANENCE ET PERTINENCE SEMIOTIQUES

DES TEXTES AUX PRATIQUES

JACQUES FONTANILLE
UNIVERSITE DE LIMOGES
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE

IMMANENCE ET PERTINENCE

« Hors du texte point de salut ! » est un slogan qui a fait son temps, et ce temps était celui où il fallait résister aux sirènes du contexte et aux tentations induites par de nombreuses pratiques herméneutiques, notamment dans le domaine littéraire, qui recherchaient des « explications » dans un ensemble de données extra-textuelles et extra-linguistiques. « HDT PDS ! » était le slogan d'une ascèse méthodologique féconde, qui a permis de pousser aussi loin que possible la recherche des modèles nécessaires à une analyse immanente, et de délimiter le champ d'investigation d'une discipline et d'une théorie, la sémiotique du texte et du discours.

Mais si les tentations sont à cet égard toujours d'actualité, l'horizon épistémologique et disciplinaire a changé.

D'un côté, le développement des recherches cognitives pose des questions de plus en plus pressantes à la sémiotique, notamment pour qu'elle prenne position sur le statut des opérations de « production de sens » qu'elle repère dans ses analyses de discours : sont-elles des opérations cognitives des producteurs ou des interprètes ? sont-elles des routines mises en place collectivement à l'intérieur de chaque culture ? sont-elles des activités des sémiotiques-objets elles-mêmes, considérées comme des « machines signifiantes » et dynamiques ?

D'un autre côté, la pratique sémiotique elle-même, tout en continuant à se réclamer pour la forme du slogan HDT PDS !, a largement outrepassé les limites textuelles, en s'intéressant à l'architecture, à l'urbanisme, au design d'objets, aux stratégies de marché, aux situations sociales, etc. On connaît même de récentes tentatives pour rendre compte de la dégustation d'un cigare¹ ou d'un vin², et plus généralement, les récentes propositions de Landowski³, organisées autour de la contagion et de l'ajustement esthétiques, qui visent à construire une sémiotique de l'expérience.

L'heure semble donc venue de redéfinir la nature de ce dont s'occupe la sémiotique (les « sémiotiques-objets »), à la fois pour répondre aux questions qu'on lui pose de

¹ Stefano Montes & Licia Taverna, « Fumer : formes du goût et formes de vie », in E. Landowski, dir., « Sémiotique gourmande », *Nouveaux Actes Sémiotiques*, n°55-56, Limoges, Pulim, 1998, pp. 41-56.

² Jean-François Bordron, « Perception et énonciation dans l'expérience gustative. L'exemple de la dégustation d'un vin », in A. Hénault, dir., *Questions de poétique*, Paris, PUF, 2002, pp. 639-665.

³ Eric Landowski, *Passions sans nom*, Paris, PUF, 2004.

l'extérieur (parfois aussi de l'intérieur) et pour assumer théoriquement ces multiples et nécessaires escapades hors du texte, et dont il faudrait éviter, au moins, qu'elles soient des escapades « hors sémiose », et qu'elles échappent à la contrainte minimale d'une solidarité entre expressions et contenus.

Il est aussi question de l'économie générale de la théorie sémiotique : d'un côté, les escapades hors du texte se multiplient, sans que les nouveaux champs de pertinence abordés, et notamment en ce qui concerne le plan de l'expression, soit toujours clairement délimités ; de l'autre, et faute de règles explicites pour traiter la difficulté précédente, les analyses prêtent de plus en plus de propriétés au texte, et sans doute beaucoup plus qu'il n'en peut supporter : le voilà tenu aujourd'hui de rendre compte des phénomènes sensibles et substantiels, de l'expérience qui fonde les énonciations, des agencements multi-modaux syncrétiques, et même de pans entiers de l'existence dont il serait l'énonciation.

La principale différence entre une théorie purement descriptive et une théorie générative, ou une théorie modulaire – du point de vue de l'économie des variables, le résultat est identique – c'est que la seconde est conçue pour répartir entre des niveaux et des modules distincts des problématiques cohérentes, de sorte que chacun d'eux soit consacré à un très petit nombre de variables, et ne rassemble qu'un nombre contrôlable de variétés, alors que la première accumule variables et variétés en une « mise à plat » qui produit un effet global de prolifération et une superposition des articulations qui devient vite illisible. Le renouveau et la diversification des recherches sémiotiques nous conduit à ce moment critique, où l'on prête trop au « texte », et où il faut redéployer l'ensemble des propriétés accumulées sur plusieurs niveaux de pertinence, en mettant en œuvre, mais cette fois pour le plan de l'expression, le principe génératif qui caractérise la sémiotique d'inspiration greimassienne.

Pourtant, le principe d'immanence s'est révélé d'une grande puissance théorique, car la restriction qu'il impose à l'analyse est une des conditions de la modélisation et, par conséquent, de l'enrichissement de la proposition théorique globale : sans le principe d'immanence, il n'y aurait pas de théorie narrative, mais une simple logique de l'action appliquée à des motifs narratifs ; sans le principe d'immanence, il n'y aurait pas de théorie des passions, mais une simple importation de modèles psychologiques, philosophiques ou psychanalytiques ; sans le principe d'immanence, il n'y aurait pas de sémiotique du sensible, mais seulement une reproduction ou un aménagement des analyses phénoménologiques ou existentialistes. Derrière le principe d'immanence, se profile une hypothèse forte et productive, selon laquelle la praxis sémiotique (l'énonciation « en acte ») développe elle-même une activité de schématisation, une « méta-sémiotique interne », à travers laquelle nous pouvons « saisir » le sens, en la confrontant aux modèles élaborés antérieurement et de portée plus générale, et l'analyse a pour tâche de recueillir le résultat de cette confrontation, et de le reformuler en méta-langage.

Toutes les linguistiques et les sémiotiques qui ont renoncé au principe d'immanence se présentent aujourd'hui en deux branches : une branche forte, quand elles affrontent

directement leur objet, et une branche faible et diffuse, quand elles sollicitent ce qu'elles appellent le « contexte » de leur objet. Rapidement dit, il s'agirait donc, non pas de plonger l'objet de l'analyse dans son contexte, mais au contraire d'intégrer le contexte à l'objet d'analyse, et, du même coup, de définir pour ce nouvel objet d'analyse un « champ de pertinence » différent du premier.

Greimas faisait remarquer, dans un développement de l'entrée « Sémiotique » du *Dictionnaire I*⁴, que les sémiotiques-objets qu'on se donne pour l'analyse ne coïncident pas obligatoirement avec les sémiotiques *construites* qui en résultent : celles-ci se révèlent alors plus étroites ou plus larges que celles-là ; en somme, par rapport à une sémiotique-objet donnée, la sémiotique construite peut apparaître soit « intense » (concentrée et focalisée), soit « extense » (étendue et englobante). Pour ce qui concerne la sémiotique des objets, par exemple, on rencontre aussi bien la version « intense » (l'objet comme support d'inscriptions ou d'empreintes) que la version « extense » (l'objet comme acteur parmi d'autres d'une pratique sémiotique) : la version « intense » regarde vers le niveau inférieur, car elle se focalise sur les conditions d'inscription du texte, alors que la version « extense » regarde vers le niveau supérieur, celui de la pratique englobante. C'est donc du rapport entre les sémiotiques construites « intenses » et « extenses » qu'il faut s'efforcer de rendre compte, en identifiant et en articulant leurs domaines de pertinence respectifs.

Concernant l'analyse immanente, il faut distinguer soigneusement (i) le principe d'immanence lui-même, et (ii) la fixation des limites de l'immanence. Cette question a finalement été brouillée par la manière dont ces limites, provisoires et arbitraires, ont été naguère fixées au texte-énoncé ; car s'il est vrai, comme le dit Hjelmslev, que les données du linguiste se présentent comme du « texte », cela n'est plus vrai pour le sémioticien, qui a affaire aussi à des « objets », à des « pratiques » ou à des « formes de vie » qui structurent des pans entiers de la culture. Le slogan greimassien devrait être reformulé aujourd'hui ainsi : « Hors des sémiotiques-objets, point de salut ! », à charge pour nous de définir ce que sont ces « sémiotiques-objets », et de fixer des règles pour délimiter les champs expressifs. Quant à l'appel au contexte, dans ces conditions, il n'est que l'aveu d'une délimitation non pertinente de la sémiotique-objet analysée, et, plus précisément, d'une inadéquation entre le type de structuration recherché et le niveau de pertinence retenu.

Sur ces questions, la recherche est en cours, et nous avons proposé de fixer provisoirement⁵ à six les différents *champs ou niveaux de pertinence* pour l'analyse sémiotique : 1- signes et figures ; 2- textes-énoncés ; 3- objets et supports ; 4- pratiques et scènes, 5- situations et stratégies, 6- formes de vie. La disposition relative de ces six champs

⁴ Algirdas Julien Greimas & Joseph Courtés, *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage. Sémiotique. I*, Paris, Hachette, 1979, pp. 339-341.

⁵ Jacques Fontanille, « Textes, objets, situations et formes de vie. Les niveaux de pertinence du plan de l'expression dans une sémiotique des cultures », in *Transversalité du Sens*, Denis Bertrand & Michel Costantini, dir., Paris, P.U.V. Et aussi, Jacques Fontanille, « Post-face : Signes, textes, objets, situations et formes de vie, les niveaux de pertinence sémiotique », in *Les objets au quotidien*, Limoges, Pulim, Jacques Fontanille et Alessandro Zinna, dir.

est encore en discussion : avons-nous affaire à une hiérarchie linéaire ? à un système d'englobement ? à un réseau où toutes les interactions sont possibles ? Un des critères qui devra être pris en compte, pour justifier un choix qui s'avérera décisif pour l'avenir de la sémiotique, est celui de l'ouverture de chacun de ces champs à tous les autres : un *texte-énoncé* peut accueillir l'inscription et la mise en séquence d'une *pratique*, une *pratique* peut condenser et symboliser l'ensemble d'une *forme de vie*, et une *forme de vie* englobe de toute évidence aussi bien des *figures* typiques ou emblématiques, que des *textes*, des *pratiques* et des « *styles stratégiques* ».

Nous avons choisi ici d'examiner deux « cas d'école », en nous référant aux résultats et aux modèles mis au point par d'autres disciplines : l'un relève de la *sémiotique des objets* (autour des concepts d'« affordance » et de « factitivité ») et l'autre de la *sémiotique des stratégies* (en rhétorique générale). Le champ des *pratiques sémiotiques*, en effet, tout comme chacun des cinq autres, doit être approché dans ses relations avec les deux champs les plus proches, dans la relation d'englobement : d'un côté celui des *objets*, qu'il englobe, de l'autre celui des *stratégies*, dans lequel il est englobé.

REMARQUES SUR L'AFFORDANCE ET LA FACTITIVITE DES OBJETS

Les recherches cognitives, disions-nous, posent des questions dont nous devrions nous emparer pour en faire des problématiques sémiotiques. On peut prendre ici un exemple, particulièrement significatif, celui de l'« affordance ». Il y a un moment, en effet, où la psychologie cognitive rencontre ses propres limites ; c'est celui, par exemple, où elle doit rendre compte des relations entre les hommes et les machines, ou de l'ergonomie d'un objet, d'un outil ou d'un processus technique, car elle a alors affaire à des contraintes et des propriétés interactives, qui ne sont ni tout à fait dans l'esprit de l'utilisateur, ni entièrement dans la structure technique de l'objet.

Elle est obligée alors de s'auto-proclamer « écologique »⁶, car elle ne peut plus se limiter à la description des processus mentaux des usagers et des interprètes : la réalité matérielle, voire la structure technique des objets résiste, impose, propose, suggère, et ne se laisse pas réduire au statut transparent de prétexte, d'occasion ou de support pour des processus purement cognitifs.

Alors, la psychologie cognitive doit inventer l'*affordance*, concept qui résume l'ensemble des actes que la morphologie qualitative du monde et de ses objets accomplit à l'égard de ceux qui en usent : ainsi, une chaise nous « offre » principalement de nous asseoir. Dans l'usage le plus courant de ce concept, on en oublie bien souvent le ressort « interactif » : l'affordance peut ainsi se trouver réduite à un simple *sème fonctionnel* définissant une classe

⁶ James J. Gibson, *The senses considered as Perceptual Systems*, Londres, Allen and Unwin, 1968.

de lexèmes, sur la base d'une fonctionnalité de l'objet référent, comme dans l'analyse sémiologique des années 60 (le « pour s'asseoir » de la chaise de B. Pottier), ou à une *pertinence* actualisable dans la pratique⁷, ou enfin à un *type cognitif*, cette sorte de représentation morphologique qui nous permet de reconnaître dans une occurrence particulière d'objet la catégorie (toujours fonctionnelle) à laquelle il appartient.⁸

Pourtant, si l'on en préserve la dimension interactive, cette *affordance* attire tout de suite l'attention du sémioticien, pour plusieurs raisons. Le sémioticien repère en effet immédiatement, dans ce que Michela Deni a appelé le « fonctionnement factitif » des objets⁹, un certain nombre de propriétés, actantielles, modales, et figuratives, qui lui sont familières, et qui lui font dire : la sémiotique est en mesure d'expliquer de manière opératoire, voire de prévoir et de projeter déductivement, ce que le concept d'*affordance* recouvre sans l'articuler clairement. Déjà, à lui seul, le concept de « factitivité » se décline presque immédiatement, même pour un apprenti sémioticien, en « faire faire », « faire savoir », « faire croire », etc. Et la *factitivité*, en raison de sa définition interactante et sa référence à la manipulation modale, résiste bien plus efficacement que l'*affordance* à la réduction fonctionnelle, justement parce que l'interactivité et la manipulation en constituent le noyau opératoire, et non quelques conséquences périphériques.

Le sémioticien identifie en outre un principe qui pourrait être le principe distinctif d'une approche proprement sémiotique, à savoir que cette dernière recherche les contraintes et les structures signifiantes non pas dans le cerveau des usagers, mais dans le monde signifiant : dans le cas de l'*affordance*, en effet, les contraintes et les propositions d'usage et d'interaction avec l'utilisateur sont inscrites dans le monde et dans ses objets, ce qui n'exclut pas, bien entendu, la nécessité ou l'utilité d'une compétence de l'utilisateur pour les reconnaître. Dès lors, la « sémiotique-objet » pertinente est ici la réunion de cette morphologie objectale avec le parcours d'une pratique, en somme, une « interaction pratique ». Le sémioticien se rappelle alors que c'était déjà de cette manière qu'il était invité à traiter les textes et les images : comme des sémiotiques-objets dont l'analyse faisait ressortir la « morphologie » et les capacités de manipulation du lecteur, en vue de produire certaines interprétations plutôt que d'autres ; il est vrai que, dans une perspective strictement textuelle, cette manipulation était plutôt considérée comme une production de simulacres, et pas comme une véritable interaction entre un objet sémiotique et un sujet.

Si on s'interroge maintenant sur le mode d'existence de ces dispositifs de manipulation interactive dans l'objet, on remarque pour finir que, dans le cas des « objets factitifs », le « faire » n'est pas réalisé dans l'objet ; il y est seulement *potentiellement* et *partiellement* inscrit ; en clair : une chaise (i) ne résume pas l'acte de s'asseoir, et (ii) ne réalise pas l'acte de s'asseoir.

⁷ Cf. Luis Prieto, *Pertinence et pratique. Essai de sémiologie*, Paris, Minit, 1975.

⁸ Umberto Eco, *Kant et l'ornithorynque*, Paris, Grasset, 1997, pp. 165-167.

⁹ Michela Deni, *Oggetti in azione. Semiotica degli oggetti : dalla teoria all'analisi*, Milano, Franco Angeli, 2002.

Il faut donc, pour rendre compte de l'ensemble de la structure prédicative, poser l'existence d'une sémiotique-objet englobante, de niveau supérieur, et qui est ici une *pratique* quotidienne, une séquence gestuelle : dans cette pratique seulement, on s'assoit effectivement et complètement. Si l'on en reste à la présence « potentielle », on peut seulement « éprouver » dans l'expérience sensible la concordance éventuelle entre la pression d'une fatigue et l'offre occasionnelle de repos qu'on repère dans l'environnement immédiat : en effet, si l'on refuse de passer au niveau de la pratique, et de l'interaction qui s'y joue, si l'on en reste à la *potentialité* d'une interaction, on devra inférer des propriétés existentielles et fluentes, spéculer sur des tendances sensibles et affectives, autant de considérations difficiles à expliciter sans artefact descriptif.

Ce rapport hiérarchique et cette différence des niveaux d'existence, à savoir la présence seulement potentielle au niveau « n » et la présence réalisatrice au niveau « n+1 » nous renseignent sur deux points : (i) il est comparable à d'autres rapports que nous pouvons observer dans d'autres occasions (notamment le rapport entre énonciation « présupposée » et énonciation « mise en scène »), (ii) il fonctionne globalement comme un différentiel de modes d'existence, ce qui est le principe de tout parcours génératif (entre le virtuel et le réalisé).

On voit bien, à propos de l'*affordance*, que l'approche sémiotique ne peut pas se contenter de mobiliser d'emblée des concepts et des instruments pour décrire des corpus, puisqu'il lui faut en même temps (ou préalablement) caractériser le type de sémiotique-objet auquel elle a à faire, celui où ces concepts et modèles fonctionneront non comme « *simulacres virtuels* », présupposés ou « anté-prédicatifs » (etc.), mais comme « *dispositifs réalisés et incarnés* ». Cela permet donc de préciser ce qu'on pourrait considérer comme les deux tâches complémentaires de toute analyse sémiotique : (i) définir le niveau de pertinence optimal pour procurer à l'ensemble des observables une forme signifiante cohérente et complète, et (ii) décrire et modéliser toutes les contraintes propres à l'objet qui est soumis à l'analyse.

L'ARGUMENTATION ET L'ART RHETORIQUE COMME « PRATIQUES »

L'argumentation, telle qu'elle est prise en compte par la rhétorique générale, est une *pratique*, et la pertinence de chaque argumentation particulière ne peut être établie qu'à hauteur d'une *situation-stratégie*. Le « texte » même de l'argumentation ne permet que de faire des hypothèses (et seulement partielles) sur le fonctionnement des stratégies argumentatives, sur les contraintes qu'il impose à ces stratégies (ou, inversement, sur les choix textuels que ces dernières imposent), ou, à la limite, d'ébaucher seulement des « simulacres » des partenaires de l'interaction.

Le champ de pertinence de la pratique argumentative

Le silence persistant de la théorie sémiotique sur l'argumentation et la rhétorique générale ne s'explique pas seulement par le caractère « pré-scientifique » des disciplines qui s'en occupent encore dans les années 70 ou 80 ; de manière significative, l'entrée « Rhétorique », dans le *DRDLTDL 1*, ne retient comme pertinentes que la « dispositio » (en la rabattant sur la *segmentation*), l'« inventio » (en la rabattant sur l'étude de la *thématisation*) et l'« elocutio » (en la rabattant sur celle de la *figurativité*). Mais la rhétorique comme « praxis » ne commence à attirer l'attention qu'à la fin des années 90, quand la dimension rhétorique de la « praxis énonciative » est prise en compte par les sémioticiens. Pourtant, la « praxis » énonciative, en cette période, ne fait toujours aucune référence à une théorie des « pratiques ». En effet, pour pouvoir parler avec quelque efficacité de l'argumentation et de la rhétorique, il faut pouvoir convoquer, au-delà du texte persuasif, la *scène de la dispute*, la *pratique de l'influence* en général, et les traiter comme des sémiotiques-objets à part entière.

A cet égard, le « texte » persuasif n'est qu'un des éléments de la *situation d'argumentation*, puisque doivent être pris en compte :

- les *rôles respectifs des partenaires*, qui se définissent en termes actantiels, thématiques et figuratifs ;
- *l'éthos préalable de l'orateur pour l'auditoire*, qui ne peut se réduire à une compétence, et qui est une configuration complexe, comprenant des isotopies figuratives et thématiques, des positions axiologiques, et des « dispositifs » modaux et passionnels ;
- *la représentation préalable de l'auditoire pour l'orateur* (du même type configuratif que l'« ethos »)
- *une culture commune* définissant des genres, des lieux, des modes de raisonnement, acceptables ou pas, adaptés ou pas, c'est-à-dire un certain nombre de règles pour l'interaction argumentative, fixant à la fois des contenus sémantiques et des procédures syntaxiques, dans une perspective normative ou d'optimisation de l'adhésion de l'énonciataire.

La « situation d'argumentation » elle-même s'entend ici, on le voit, en deux sens : (1) en un sens restreint, comme « *scène d'une pratique* », comprenant des rôles actantiels, leur identité modale et thématique relative, et les prédicats types de l'acte persuasif ; et (2) en un sens plus étendu, comme « *situation-stratégie* », étendue aussi bien dans le temps et dans l'espace qu'en ce qui concerne le nombre d'acteurs (puisque des « cultures » et des « groupes sociaux » sont évoqués) ; cette « stratégie » prend notamment en compte la mémoire collective des interactions argumentatives antérieures, et l'identité construite et acquise des partenaires.

Les limites du « champ de pertinence » de la *scène pratique* d'argumentation sont déterminées par le nombre d'acteurs nécessaires à la réalisation de la séquence argumentative, parmi lesquels figure l'énoncé verbal, comme support de manipulation, ainsi que par le cadre

spatio-temporel dans lequel cette séquence advient. Quant aux limites du champ de pertinence de la *stratégie*, elles englobent toutes les manœuvres impliquant des contenus et des simulacres éthiques partagés, une profondeur spatiale temporelle et une aire d'intertextualité délimitées par les zones d'intersection entre la pratique d'argumentation elle-même et les autres pratiques où les acteurs de la scène argumentative jouent aussi un rôle, et qui sont convoquées dans l'énoncé verbal : autrement dit, tout ce qui, et seulement ce qui relève des relations entre la scène argumentative et les autres pratiques dans lesquelles les partenaires de l'argumentation sont engagés.

Congruences et interactions

Dans la pratique argumentative, tous ces éléments interagissent. En effet la compréhension du discours persuasif est incomplète si on ne peut apprécier l'effet de l'ethos de l'orateur sur la force des arguments ; Perelman¹⁰ a montré que l'ethos de l'orateur peut affaiblir ou renforcer les arguments qu'il utilise, et à l'inverse, que la valeur de ses arguments modifie son ethos : c'est ce qu'il appelle l'effet « boule de neige » ; invoquer la « force » des arguments, c'est invoquer leur efficacité persuasive, qu'il faut alors distinguer de leur « forme » persuasive : celle-ci est observable et pertinente dans le texte, alors que celle-là n'est observable et pertinente que dans la pratique, en fonction des réactions de l'auditoire. Certes, on peut toujours décréter que seule la « forme persuasive » est pertinente pour une approche sémiotique, mais à ce compte la sémiotique, qui se targue par ailleurs d'une capacité à optimiser l'action et l'efficacité persuasive des discours sociaux, ferait un usage bien restrictif de cette capacité. La « force » de l'argument est une des dimensions de sa valeur (plus précisément, sa *valence intensive*) et un des ressorts de son effet passionnel ; elle ne peut être approchée qu'à hauteur de la pratique, et si la valeur et les effets passionnels de l'argumentation sont des objets d'analyse pour la sémiotique, alors la sémiotique de l'argumentation doit s'emparer de la scène argumentative dans son ensemble.

Dans la même perspective, on sait aussi que la représentation de l'auditoire (la « configuration » identitaire qui le caractérise pour l'énonciateur) détermine aussi le choix des lieux et des modes d'argumentation : l'auditoire « idéal » est une construction du discours, mais qui résulte d'une analyse implicite, et d'un ajustement entre son « profil » présumé et les lieux ou types d'arguments qui sont susceptibles d'être congruents avec à ce profil.

Les interactions dans la scène prédicative peuvent donc devenir extrêmement complexes, puisque, par exemple, si le choix des arguments peut avoir un effet sur l'ethos de l'orateur, et si le choix des arguments dépend d'une analyse des attentes de l'auditoire, alors, en fin de compte, la construction de l' « image de l'auditoire » et celle de l' « image de soi » sont liées par transitivité. Mais on ne peut rendre compte de cette transitivité des interactions (et de l'effet réciproque en retour) qu'en allant et venant entre le texte-énoncé persuasif et les

¹⁰ Chaïm PERELMAN, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 1988.

autres éléments de la scène argumentative, c'est-à-dire en se plaçant à hauteur des éléments actantiels, thématiques et modaux de la pratique elle-même.

La recherche des « intersections » axiologiques

La sélection des lieux, notamment, dépend étroitement de ces interactions praxiques, puisqu'en définitive, elle témoigne des idéologies respectives des partenaires de l'argumentation, et de l'intersection négociable entre les idéologies des trois rôles identifiés par Christian Plantin¹¹ (Proposant / Opposant / Tiers contrôle). Si, par exemple, l'un des partenaires utilise de préférence les lieux de la quantité (le plus grand nombre vaut mieux que le petit nombre) et si l'autre n'est sensible qu'aux arguments de la quantité (l'éclat, la rareté et l'excellence valent mieux que le grand nombre), alors l'orateur n'a que deux solutions :

- (i) où bien une manœuvre de *compromis* : il n'utilisera les lieux de la quantité que dans la mesure où ils restent compatibles avec l'éclat et l'excellence ;
- (ii) où bien une manœuvre de *distance énonciative* : grâce à un jeu polyphonique de mentions et d'allusions, il fera assumer les lieux de la quantité par une « voix » débrayée, ce qui lui permettra de ne pas compromettre son ethos aux yeux de son partenaire.

La négociation de cette intersection axiologique en tant que telle ne peut se décrire qu'à hauteur de la pratique, car dans le seul texte-énoncé, on ne pourra observer que des arguments de compromis, à la rigueur des formulations concessives, ou d'éventuels décalages entre plans d'énonciation, pour ce qui concerne la solution polyphonique. Mais dès qu'on tente d'en rendre compte en termes de tensions entre valences inverses (la valence d'intensité et la valence de quantité), on met en scène *ipso facto* la scène prédicative de la pratique, puisque seuls les partenaires de la pratique argumentative, et non les instances énonçantes du texte-énoncé, sont susceptibles de percevoir ces variations intensives et extensives (les valences graduelles), et assument les positions axiologiques extrêmes définies par ces deux valences. En somme, l'appréciation des « valences » est un acte qui est ancré dans la pratique, alors que les valeurs différentielles ou les termes complexes ou neutres du compromis qui en découlent se manifestent dans le texte.

Présomptions et manœuvres non-congruentes

La question de la « présomption » est tout aussi complexe : en effet, les attentes de l'auditeur, de même que la réputation de l'orateur, ne peuvent faire l'objet de « présomptions » ; de même, dans le genre judiciaire, chacun des deux partenaires peut prêter à l'autre des « préjugés » à l'égard de la cause à établir et à juger : ce sont toujours des présomptions, et l'on sait qu'elles affaiblissent la force des arguments que l'orateur utilise, puisque ceux-là semblent alors plus déterminés par les préjugés qu'on prête à celui-ci que par

¹¹ Christian PLANTIN, *L'argumentation*, Paris, Seuil, « Mémo », 1996.

le souci de construire une vérité partagée, ou de l'efficacité de l'argumentaire. Dans les termes que nous proposons ici : les arguments semblent appartenir par défaut à la situation-stratégie dans son ensemble, et non être mis en discussion et en construction dans la scène argumentative elle-même.

Cette dernière remarque implique une règle propre au champ argumentatif, selon laquelle la force et la valeur des arguments, et par conséquent l'intensité de l'adhésion de l'énonciataire, dépendraient d'une partielle autonomie de la scène prédicative par rapport à la stratégie d'ensemble : ce qui semble « jugé d'avance » n'offre aucune prise à l'interaction pratique elle-même, et perd donc une partie de son efficacité. Cette règle impose donc un seuil à la congruence entre scène pratique et stratégie argumentatives

Dans le texte-énoncé, les présomptions peuvent fonctionner comme de simples présupposés, reconstructibles à partir des énoncés produits : c'est le cas de tout argument, par exemple, qui « fait comme si » l'accusé était déjà plus ou moins considéré comme coupable, ou d'une manière plus vague, comme « condamnable ».

Le statut des présupposés (et de la plupart des implicites) pourrait avantageusement être reconsidéré à la lumière des pratiques, ce qui permettrait de se défaire de leur définition actuellement trop logiciste (parce qu'indûment trop textuelle). De fait le *présupposé* résulte, dans le texte, d'un simple calcul sémantique, dont le produit est considéré comme virtuel ; en revanche, dans la pratique, la *présomption* est une attribution de croyance ou de pré-jugé, par l'un des partenaires à l'autre ; cette attribution a le caractère soit d'un jugement, soit d'un simulacre passionnel, projeté sur l'autre, et modalisé (croire, pouvoir être, vouloir être, etc.), ce qui relève d'un acte stratégique, et non plus d'un calcul sémantique. En somme, le « posé » est un élément du texte-énoncé, alors que le « présupposé » correspond à un élément de la pratique ou de la stratégie ; et, par conséquent, le prétendu statut de « présupposé », ou même plus généralement de contenu « implicite » n'est qu'un effet de la « mise à plat » de l'ensemble des contenus pratiques et stratégiques dans le seul texte-énoncé.

En outre, et même dans le texte, la plupart des figures qui relèvent de la présomption échappent à une telle reconstruction sémantique par présupposition. Ce sont alors des composants de la pratique dont l'incidence sur la composition textuelle reste indirecte et difficilement interprétable : Perelman fait observer, par exemple¹², que, pour neutraliser par avance toute présomption, et se « dédouaner » par avance à l'égard de son auditoire, celui qui veut blâmer doit s'obliger à louer d'abord, ou que celui qui veut louer, doit faire une place préalable à la critique et à la réserve. Stratégie paradoxale que, dans le texte, on ne peut plus saisir, après avoir constaté la co-existence de deux positions contraires, que comme une figure de la mesure, du juste équilibre, voire de l'hésitation et de l'atermoiement énonciatifs.

Mais la juste mesure et le sens de l'équilibre ne sont que des effets secondaires, superficiels, indirects et voilés (dans le texte) d'une tactique plus profonde et plus

¹² Op. cit.

sophistiquée (dans la pratique) comprenant plusieurs « manœuvres » : il s'agit (1) de dissuader préalablement l'auditoire de prêter à l'orateur des préjugés défavorables (quand il veut blâmer) ou favorables (quand il veut louer), et donc (2) d'inhiber un type de contre-stratégie et de routine défensive que tout auditoire est susceptible de mettre en œuvre ; enfin (3) l'objectif de toutes ces manœuvres est de capter l'intérêt bienveillant de l'auditoire pour l'argument inverse qui va suivre. « Dissuader », « inhiber », « capter l'intérêt » forment une séquence tactique complète qu'il n'est pas possible de catalyser à l'intérieur du seul texte verbal, à partir des figures du juste équilibre ou de l'hésitation apparente entre deux positions.

Cette tactique vise en somme à disjoindre d'un côté l'appréciation que l'auditoire portera sur les arguments, et de l'autre, celle qu'il porte déjà sur les opinions présumées de l'orateur : comme le dit Perelman, il s'agit de « freiner » la liaison entre l'acte (les arguments) et la personne (les préjugés et l'ethos). Mais, dans la perspective que nous avons définie, il s'agit aussi de « freiner » la liaison entre le contenu des arguments (donc ce qu'on peut observer au niveau textuel) et l'ethos acquis de l'orateur (ce qu'on ne peut observer qu'au niveau praxique).

Les manœuvres qui se nouent autour des présomptions s'appuient donc en partie sur la plus ou moins grande solidarité (ou congruence) entre le texte (son contenu, sa forme, ses arguments, sa crédibilité) et les autres éléments de la pratique : nous avons déjà rencontré plus haut le même type de phénomène. Et, pour que la tactique d'ensemble puisse être saisie et comprise, il faut à la fois que les niveaux soient définis (texte-énoncé / pratique / stratégie), et que des procédures d'intégration ascendante (du texte vers les deux autres) et descendante (de la pratique vers le texte) soient prévues, ainsi que des syncopes, des contraintes et des filtres qui peuvent masquer, suspendre, segmenter ou affaiblir ces mouvements d'intégration.

Les « freinages » et « ruptures » décrits par Perelman à propos de la pratique argumentative, et qui portent sur les liens de congruence à l'intérieur d'un champ de pertinence, ou entre plusieurs champs de pertinence, peuvent donc être ici définis comme des stratégies rhétoriques qui consistent à raffermir ou affaiblir l'intégration ascendante ou descendante entre le texte persuasif et les éléments (les acteurs notamment, mais aussi leur ethos) de la pratique argumentative, voire de la situation englobante.

Stratégie argumentative et temporalité

Une des propriétés essentielles des situations-stratégies en général est l'actualisation et l'optimisation des relations spatiales et temporelles ; le champ de pertinence stratégique, dont les tactiques consistent essentiellement en ajustements spatio-temporels et aspectuels, se caractérise donc par l'apparition d'une dimension topo-chronologique globale.

C'est la raison pour laquelle, quand Denis Bertrand¹³, à la suite d'Aristote, montre que *l'argumentation est située dans le temps*, nous comprenons qu'il s'agit du temps de la pratique et du temps de la stratégie, et non celui du texte-énoncé.

En effet, relèvent du *temps de la pratique*, c'est-à-dire plus précisément du procès central qui organise la scène argumentative, toutes les figures temporelles et aspectuelles qui gèrent la force des arguments et l'intensité de l'adhésion de l'énonciataire. L'adhésion de l'auditeur au discours fluctue en fonction de la rapidité ou de la lenteur de l'argumentation, et, globalement, elle « prend un certain temps » irréductible mais élastique. En outre, la gestion de la force des arguments peut conduire à répéter, interrompre et/ou reprendre les enchaînements argumentatifs : ce temps-là n'est pas celui du texte, mais celui de l'action, c'est-à-dire celui de la praxis énonciative.

Relèvent encore du temps de la pratique d'autres formes qui agissent sur la force des arguments. L'argumentation peut à tout moment être distendue dans le temps, par des diversions (qui « occupent » le temps, comme jadis à la Chambre des Lords britannique, quand un orateur pouvait faire obstruction en lisant la Bible à la tribune), par des changements de niveaux (pour des méta-commentaires, notamment). Le temps devient alors une « substance tactique » pour les manœuvres de la pratique ; dans le texte, ces fluctuations temporelles n'apparaissent que comme des variantes figuratives, mais dans la scène pratique, elles constituent des manipulations cognitives et passionnelles de l'auditoire.

De même, lorsque la tactique argumentative organise l'ordre des arguments (dans le texte), elle agit sur le temps de l'adhésion, des résistances et des acceptations (dans la scène pratique) : la pertinence textuelle ne donne à voir qu'une disposition des parties de l'énoncé (une « segmentation », disait Greimas), alors que la pertinence praxique en fait des modulations de la force relative des arguments, et des manipulations du « profil » intensif de l'adhésion recherchée.

En revanche, relèvent du *temps de la stratégie*, toutes les figures temporelles et aspectuelles qui portent sur les intersections et les ajustements entre pratiques différentes.

La « scène praxique » de l'argumentation implique en effet des phases antérieures et postérieures à la scène elle-même, et, *a fortiori*, au texte-énoncé persuasif : (i) des *phases antérieures* : constitution de l'éthos acquis, réputation, notoriétés, etc ; accumulation de lieux, d'usages rhétoriques, motivation de la dispute ou de la production du discours ; événements divers, expériences devant faire l'objet de souvenirs, de récits et d'interprétation, et qui « motivent » le discours argumentatif ; et (ii) des *phases postérieures* : changement de croyance, acquisition de connaissances, développement de la compétence, passage à la décision et à l'action, etc., qui orientent et finalisent le discours argumentatif.

Dans la perspective stratégique, en effet, chaque discours argumentatif vise au moins un changement de croyance, une adhésion, voire une décision ou une action qui sont sensées

¹³ Denis BERTRAND, *Parler pour convaincre*, Paris, Gallimard Education, 1999.

suivre la conclusion si elle est partagée. Mais le passage à la décision ou à l'action peut être sciemment retardé ou accéléré : la pression de l'urgence, ou la détente d'un délai vient alors moduler le rapport entre la scène argumentative elle-même et les autres pratiques, auxquelles elle invite. Une structure aspecto-temporelle permet donc de structurer le temps argumentatif, qui ici aussi, déborde non seulement le texte, mais aussi son énonciation pratique, puisqu'il porte sur un programme d'action plus large au sein duquel elle est comprise.

Ces formes temporelles peuvent être éventuellement et partiellement manifestées dans le texte même, mais ce ne peut être que sous forme de simulacres, de représentations virtuelles ou projetées : le texte peut représenter ces temps de la pratique argumentative, mais uniquement en raison des possibles *intégrations descendantes* qui rendent possible la « mise en texte » des niveaux de pertinence supérieurs.

Par ailleurs, Aristote concevait déjà l'articulation entre les trois grands genres de la rhétorique comme une articulation temporelle :

« Les périodes du temps propres à chacun de ces genres sont, pour le délibératif, l'avenir, pour le judiciaire, le passé, et pour l'épidictique, le présent. »¹⁴

Mais si les grands genres de la rhétorique sont diverses manières de nous situer dans le temps, ce sont aussi des « genres » de pratiques argumentatives bien définies, et ces genres argumentatifs se caractérisent très précisément par le type de pratiques qu'ils articulent à la pratique argumentative. Autrement dit, derrière l'articulation temporelle, apparaît une articulation stratégique plus générale, dont Denis Bertrand¹⁵ a montré qu'elle obéissait au schéma canonique d'une vaste séquence narrative de la vie sociale.

Le macro-genre *délibératif* est tourné vers le futur, vers les choses à réaliser, vers les programmations de l'action à engager ; il anticipe et prévoit ; le débat, la harangue, les discussions où on « refait le monde », l'essai de prospective, l'utopie politique, le journal météo sont autant de genres de discours qui exploitent cette direction du temps, et qui articulent la pratique argumentative avec d'autres pratiques spécifiques.

L'*épidictique* s'occupe du présent (éventuellement élargi), mais du présent des valeurs : quelle que soit la position temporelle de l'acte ou de la personne à évaluer, c'est toujours ce qu'elle ou ce qu'il vaut actuellement qui est énoncé, qui est mis en scène, actualisé, *présenté* vivant pour un spectateur ; oraison, dithyrambe, apologie, compliment, toast, félicitations, blâme, éloge : tous ces genres statuent sur l'axiologie au présent, « en présence », ou par « présentification ».

Le *judiciaire* statue sur le passé, mesure l'accomplissement des choses, et, rétrospectivement, rapporte les actions à leurs intentions et à leurs objectifs antérieurs, ainsi qu'à l'ensemble des jugements de même nature dont la collectivité a gardé la mémoire :

¹⁴ Aristote, *Rhétorique*, livre 1, chapitre III, 4.

¹⁵ Denis Bertrand, op. cit.

l'histoire, l'enquête, le journalisme d'investigation, la plaidoirie et le réquisitoire en sont des genres dérivés.

Il est bien clair que ces trois orientations temporelles (prospective, présentifiante et rétrospective) dépassent non seulement la temporalité de l'énoncé argumentatif, mais aussi probablement celle de la pratique argumentative : leur champ de pertinence, en effet, est celui de la stratégie, c'est-à-dire de l'ajustement et des relations entre la pratique argumentative elle-même et les autres pratiques qu'elle convoque ou invoque comme antécédents et subséquents de ce dont elle cherche à persuader.

Il est aussi vrai qu'elles dictent quelques choix temporels dans le texte lui-même, et que l'orientation temporelle du macro-genre stratégique s'y retrouve sous la forme de quelques perspectives temporelles (rétrospection, passé de narration, futur de prescription ou d'anticipation, etc.). Mais la compréhension narrative de ces perspectives temporelles textuelles ne peut être entière qu'au niveau de la situation-stratégie. Dans le texte, par exemple, le genre judiciaire peut se donner tout uniment comme un récit (des faits à reconstituer), et ce n'est que dans la stratégie englobante qu'il prendra toute sa dimension de *sanction*. De même, le genre délibératif peut se donner à entendre comme un discours d'anticipation, de prévision, ou de programmation, mais c'est seulement dans la stratégie qu'il prendra toute sa valeur *d'établissement d'un contrat*, ou de *manipulation* (faire faire ou faire croire) de l'auditoire.

Plus généralement, comme le fait remarquer Denis Bertrand, derrière (ou à côté) de ces trois orientations temporelles, il y a *une séquence narrative canonique* sous-jacente au découpage de l'art rhétorique en trois genres, et qui correspond très exactement aux trois rôles canoniques du parcours des destinataires :

- (1) CONTRAT-MANIPULATION (« délibératif », destinataire « mandateur »)
- (2) CONTROLE DES VALEURS DE L'ACTION (« épideictique », destinataire « contrôle »)
- (3) SANCTION (« judiciaire », destinataire « juge »).

Et, s'il est possible d'examiner séparément chacune des orientations temporelles (pour la retrouver par exemple dans des formes textuelles, ou dans les actes d'une pratique), la structure narrative en question (actants, modalités, transformations) n'apparaît pleinement que si l'on prend en compte une sorte de macro-scène prédicative, c'est-à-dire un agencement narratif de plusieurs pratiques, et donc une *stratégie* toute entière.

Chacun des trois genres caractérise et spécifie un des moments de cette stratégie, définissant des « sous-stratégies », et colorant différemment les rôles et relations actantielles, en même temps que les régimes temporels. Comme l'a déjà suggéré Denis Bertrand, ce n'est qu'à l'intérieur de ces *genres praxiques* qu'on peut définir des « genres textuels » (par exemple, pour le genre pratique judiciaire, les sous-genres textuels historique et journalistique), sachant que ces sous-genres textuels font appel aux propriétés actantielles et narratives du genre pratique englobant.

Toute pratique restreinte (comme l'argumentation) est « motivée » et « finalisée » (motivable et finalisable) à l'intérieur d'une ou plusieurs pratiques articulées en une « stratégie » plus large.

POUR FINIR : EBAUCHE DE PROGRAMME

Cette présentation est une ébauche, l'ébauche d'un programme de recherche exigeant et de grande portée : il s'agit en effet de remettre en discussion l'application du principe d'immanence, mais avec deux contraintes indispensables : (i) le principe d'*immanence* étant réaffirmé comme le principal ressort de la modélisation et de la créativité théorique en sémiotique, la remise en cause porte par conséquent sur les limites de son application, et donc sur les critères et domaines de la *pertinence* ; (ii) la discussion sur la question de l'immanence ne devant pas conduire à des déclarations soi-disant épistémologiques et purement incantatoires, elle consiste en des propositions opérationnelles du point de vue de la méthode.

La première contrainte a, de fait, pour conséquence, la seconde. En effet, si la discussion ne porte pas sur la légitimité épistémologique du principe d'immanence (version « incantatoire »), mais sur ses modalités d'application (version « opérationnelle »), alors on est conduit à discuter des différents « niveaux » ou « champs » de pertinence dans lesquels il doit s'appliquer, à les définir, à les distinguer et à les articuler ensemble. C'est ainsi que se trouve remise en cause la prééminence, sinon l'exclusivité, du niveau textuel, et que se trouve proposé et ébauché un « parcours génératif » du plan de l'expression.

Et la discussion sur les différents niveaux ou champs de pertinence ouvre alors sur une refonte et une réorganisation du domaine d'exercice de la sémiotique : des figures-signes jusqu'aux formes de vie, en passant par les textes, les objets, les pratiques et les stratégies, c'est tout *la gamme des faits culturels* qui se trouve ainsi mise en perspective, et offerte à l'investigation sémiotique.

Quant à la seconde contrainte, elle débouche elle-même sur deux problèmes difficiles, et qui devront être traités bientôt : (i) comment définir, pour chacun des niveaux ou champs, les limites (pertinentes) du plan de l'expression ?, et (ii) comment aborder, à chacun des niveaux, le plan du contenu ? A la première, qui revient à se demander ce qui appartient de droit à chacun des champs expressifs, nous avons commencé à répondre ici-même, mais de manière plus suggestive que fondée et opératoire : on peut y répondre de manière classique, en disant que les limites de la pertinence expressive sont indiquées par les possibilités de corrélation et de commutation avec le plan du contenu. Mais il faut alors répondre à la seconde, et se demander si les structures de contenu sont les mêmes à tous les niveaux, ou si chacun d'eux se caractérise par des formes et des règles de contenu spécifiques. En somme, de manière plus banale : peut-on analyser de la même manière le fonctionnement sémiotique

d'un signe, d'un texte, d'une pratique ou d'une forme de vie ? D'aucuns s'imaginent déjà connaître la réponse, mais, pour ma part, je choisis d'attendre, pour en décider, la fin de l'enquête en cours...

Derrière ces deux questions, on voit bien que s'exprime une forme de prudence, une certaine conception de l'économie de la théorie sémiotique : ce serait en effet faire *beaucoup de bruit pour rien* si, en fin de compte, la démultiplication problématique et risquée des niveaux et champs de pertinence n'aboutissait qu'à traiter toutes les sémiotiques-objets de la même manière, c'est-à-dire, en fait, comme des *textes*, ce qu'on sait déjà faire depuis longtemps !